095-229501275-20231107-DAJ-2023-006-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2023



ARRETE N° 23-54 DONNANT DELEGATION DE FONCTIONS A M. Pierre-Edouard EON 10ème Vice-Président INTERIM Présidence du Conseil départemental

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales :

Vu la délibération du Conseil départemental du 1er juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Délégation générale est donnée à M. Pierre-Edouard EON, 10ème Vice-Président les 8, 9 et 10 novembre 2023 étant donné les absences de :

- Mme Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental ;
- M. Luc STREHAIANO, Vice-Président Délégué;
- M. Philippe SUEUR, 1er Vice-Président;
- Mme Virginie TINLAND, 2ème Vice-Présidente ;
- Mme Muriel SCOLAN, 3ème Vice-Présidente ;
- M. Philippe ROULEAU, 4ème Vice-Président;
- Mme Véronique PELISSIER, 5ème Vice-Présidente ;
- M. Yannick BOEDEC, 6ème Vice-Président;
- Mme Isabelle RUSIN, 7ème Vice-Présidente ;
- M. Gérard LAMBERT-MOTTE, 8ème Vice-Président ;
- Mme Céline VILLECOURT, 9ème Vice-Présidente ;

ARTICLE 2 : M. Pierre-Edouard EON fait appel, le cas échéant, à la Direction générale des services pour l'exercice de cette délégation et en rend compte à la Présidente du Conseil départemental.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le 7 novembre 2023

Marie-Christine CAVECCHI